

Département des ARDENNES Arrondissement de VOUZIERS <i>Communauté de Communes de l'Argonne Ardennaise</i>	2014/05
Paraphe :	
EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL DE COMMUNAUTE DELIBERATION N°DC2014/05	

Nombre de membres :

En exercice : 126

Présents : 66

Votants : 72 (6 pouvoirs)

POUR : 72 (100%)

CONTRE : 00 (0%)

ABSTENTION : 00

Le vingt-neuf janvier deux mille quatorze, à 19h30, le Conseil de Communauté, dûment convoqué, se réunit à Vouziers, sous la présidence de M. Francis SIGNORET.

Date de la convocation : 21/01/2014

M. Raoul MAS est désigné secrétaire de séance.

Ayant pouvoir de vote : Mesdames Dominique ARNOULD ; Isabelle BECHARD ; Josette BESTEL ; Françoise BONOMME ; Marie-Ange BROUILLON ; Régine BRUSA ; Françoise BUSQUET ; Nathalie CAMBIER-JONVAL ; Françoise CAPPELLE ; Geneviève COSSON ; Béatrice FABRITIUS ; Brigitte GERARD ; Ghislaine JACQUET ; Pascale MELIN ; Agnès MERCIER ; Marie-Hélène MOREAU ; Chantal PETITJEAN ; Gisèle PIERSON ; Suzanne RAULIN ; *Messieurs* Michel ADIN ; Claude ANCELME ; Tony BESANCON ; Bernard BIENVENU ; Jean-Pierre BOSCHAT ; Jean-Paul BOUILLEAUX ; Jacques BOUILLON ; Mathieu BOUILLON ; Patrick BROUILLON ; Francis CANNAUX ; Joël CARRE ; Michel COLIN ; Dominique COLSON ; Jean-Pierre CORNEILLE ; Frédéric COURVOISIER-CLEMENT ; Dominique DANNEAUX ; Gérard DEGLAIRE ; Jean-Michel DELAHAUT ; Michel FRANCLLET ; Patrick FRANCOIS ; Christophe GIOT ; Jacques GROSELIN ; Dominique GUERIN ; Jean-Pierre GUERIN ; Pierre GUERY ; Bruno JUILLET ; Hervé LAHOTTE ; Jean-Marc LAMPSON ; Jacques LANTENOIS ; Denis LEFORT ; Patrick LESOILLE ; Jean-Marc LOUIS ; Jacques MACHAULT ; Jean-Paul MAILLART ; Raoul MAS ; Frédéric MATHIAS ; Michel MEIS ; Christian MIELCAREK ; Claude MOUTON ; Daniel NIZET ; Jacky NIZET ; Guy PAYEN ; Jean-Yves PIC ; André POULAIN ; Francis SIGNORET ; Gérard SOUDANT ; Eric VENNEN.

Représentés : Madame Ghislaine GATE donne pouvoir de vote à Madame BUSQUET ; Monsieur Luc DECORNE donne pouvoir de vote à M. BOUILLEAUX ; Monsieur Philippe ETIENNE donne pouvoir de vote à Mme MELIN ; Monsieur Jean-Baptiste GOMEZ donne pouvoir de vote à M. JUILLET ; Monsieur Michel MAYEUX donne pouvoir de vote à Mme CAPPELLE ; Monsieur André OUDIN donne pouvoir de vote à M. DANNEAUX.

OBJET : MODIFICATION DES CREDITS DE L'AP/CP POUR LA SCENOGRAPHIE DU PAD

Vu la délibération du Conseil de Communauté en date du 30/09/13 approuvant l'AP/CP pour la scénographie du PAD ;

Considérant la nécessité de basculer sur 2014 les crédits non utilisés en 2013 ;

Considérant l'avenant n°1 signé avec Harmatan, qui fixe le forfait définitif de rémunération,

Après en avoir délibéré, le Conseil de Communauté DECIDE de modifier l'AP/CP pour la scénographie du Parc Argonne Découverte de la façon suivante :

	AP	2013	2014
Vote antérieur	1 415 000,00	450 000,00	965 000,00
Proposition de vote	20 000,00	-171 148,88	191 148,88
Total après vote	1 435 000,00	278 851,12	1 156 148,88

Pour extrait certifié conforme,
Le Président,

Francis SIGNORET



Certifié exécutoire, compte tenu de sa transmission en Sous Préfecture le
et de sa publication ou notification le

0 4 FEV. 2014